

**MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS
PROVINCE DE QUÉBEC
G0L 1K0**

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le 3 décembre 2016, à 9 h au Centre communautaire, 6203 chemin de l'Île

Sont présents messieurs les conseillers Charles Méthé, Carol Caron et Léonce Tremblay et madame la conseillère Louise Newbury formant quorum sous la présidence de M. Léopold Fraser, maire.

Est aussi présent M. Denis Cusson, directeur général agissant à titre de secrétaire.

1. Ouverture de la séance

M. Léopold Fraser, maire, déclare la session ouverte à 9 h 07.

2. Vérification du quorum

Tous les membres sont présents. Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution numéro 16.12.03.01

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par M. Carol Caron, que le conseil adopte l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 novembre 2016

Résolution numéro 16.12.03.02

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Léonce Tremblay, que le conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 5 novembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal

- Le paiement final a été fait à Constructions de l'Empress pour les travaux de l'École Michaud et il a été rappelé à l'entreprise qu'il y a une garantie de deux ans sur les travaux effectués ;

- L'avis public pour les personnes habilitées à voter qui désirent demander un scrutin référendaire concernant l'un des aspects du règlement numéro 156-1 a été publié le 19 novembre;
- Le contrat de travail avec Mme Martine Girard a été signé le 8 novembre ;
- Le discours du maire sur la situation financière de la municipalité en 2016 a été publié dans le bulletin municipal La Bernache cravant le 19 novembre ;
- L'avis public pour annoncer la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2017 et le plan triennal d'immobilisation pour 2017, 2018 et 2019 a été publié dans le bulletin municipal La Bernache cravant le 19 novembre ;
- L'avis public pour annoncer le calendrier des séances du conseil pour l'année 2017 a été publié dans le bulletin municipal La Bernache cravant le 19 novembre;
- Une lettre a été envoyée à la STQ demandant le statu quo sur la tarification des VTT sur le traversier;
- L'inspectrice en bâtiment et le président du CCU ont été informés, le 9 novembre, des décisions du conseil concernant la demande de dérogation mineure et la demande de permis, le demandeur était sur place ;
- Les nouveaux membres du Comité bibliothèque ont été informés de leur nomination;
- M. Gérald Dionne, agent de développement rural, a été informé de l'appui de la Municipalité à l'achat d'un traineau pour les transferts médicaux d'urgence ;
- Les fournisseurs ont été payés.

6. Rapport du Maire

- Rencontre de travail hebdomadaire avec le directeur général;
- Rencontre de travail sur le budget le 20 novembre avec M. Léonce Tremblay et M. Denis Cusson, directeur général;
- Rencontre à M. Gilbert Delage concernant l'acquisition possible du lot du Regroupement pour la pérennité de l'Île près du Quai-d'en-Haut;
- Rencontre du CCU le 19 novembre, il a été traité des demandes de permis et de l'étude du projet de règlement de régie interne;
- Rencontre du comité de santé pour la campagne de financement pour l'achat d'un traineau pour les évacuations d'urgence en hiver;
- Rencontre sur la mise sur pied d'un comité composé de la CPICIV, la Société Inter-Rives, le Comité de santé et la Municipalité pour étudier avec la STQ d'un moyen de transport l'hiver et à marée basse plus adapté aux conditions de l'île;
- Rencontre de la MRC : renouvellement de la convention collective des employés, projet éolien en Gaspésie est en opération. Le projet éolien Nicolas Rioux sera mis en fonction le 1^{er} décembre 2017.

7. Correspondance

La liste de la correspondance reçue a été remise aux membres du conseil.

8. Première période de questions

Huit personnes sont présentes. Les questions et les interventions des citoyens et des citoyennes portent sur les sujets suivants :

- Contrat d'entretien des chemins d'hiver : présence de clauses punitives ou non ;

- L'achat d'un traineau pour les transferts médicaux d'urgence : avis d'intention ou décision ;
- Le service d'information à la Société Inter-Rives à cette période-ci de l'année ;
- Le comité plénier pour le budget est-il public ou non ?
- Le dépôt de rapports écrits des représentations de la Municipalité à divers endroits dans le bulletin municipal, la Bernache cravant.

9. Affaires en cours

9.1 État des projets d'immobilisation

9.1.1 Projet Quai-d'en-Haut

Aucun suivi.

9.1.2 Centre communautaire de l'Île

Une visite du bâtiment a été effectuée par l'architecte le lundi 7 novembre. Un rapport de livraison du bâtiment est en rédaction.

9.1.3 Amélioration des infrastructures au site de la station du Phare

Aucun suivi.

9.2 Service de transport touristique

L'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent a fait parvenir le protocole d'entente pour la subvention. Le protocole a été signé et une première tranche de la subvention sera transmise prochainement.

9.3 Projet d'aménagement d'un parc et de sentiers dans la forêt aux alentours du Blanc

Les travaux de terrassement se sont poursuivis. Deux voyages additionnels de terre ont été livrés pour un total de dix voyages.

9.4 Règlement numéro 156-1 modifiant le règlement de zonage numéro 80-2 concernant le traitement des lots dérogatoires dans les bandes de protection riveraine et les dispositions concernant les véhicules de camping

Résolution numéro 16.12.03.03

CONSIDÉRANT QU'aucune demande d'adoption référendaire n'a été déposée au bureau municipal par une personne habile à voter;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Léonce Tremblay, que le conseil prenne acte de l'acceptation par les personnes habiles à voter du règlement numéro 156-1 modifiant le règlement de zonage numéro 80-2 et adopte le dit règlement.

Adoptée à l'unanimité

10. Affaires nouvelles

10.1 Dépôt extrait du Registre public des déclarations faites par un membre du conseil concernant tout don, marque d'hospitalité ou avantage reçu et qui excède la somme de 200 \$

En vertu de l'article 6, al. 9 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, le secrétaire trésorier doit déposer lors de la séance de décembre un extrait du «*Registre public des déclarations faites par un membre du conseil concernant tout don, marque d'hospitalité ou avantage reçu et qui excède la somme de 200 \$*». Ce registre contient les déclarations faites par un membre du conseil qui a reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui excède la somme de 200 \$.

Le directeur général fait état qu'aucun membre du conseil n'a fait de déclaration concernant avoir reçu tout don, marque d'hospitalité ou avantage excédant la somme de 200 \$.

10.2 Renouvellement du prêt de l'emprunt pour l'achat du tracteur

Résolution numéro 16.12.03.04

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par M. Carol Caron,
Que le conseil renouvelle le prêt auprès de la Caisse populaire du Parc et Villeroy au montant de 14 196,51 \$ pour l'achat du tracteur au taux d'intérêt de 3,2 % pour une durée de 1 an, avec des remboursements hebdomadaires de 50,60 \$ et un amortissement sur 308 semaines ;

Que messieurs Léopold Fraser, maire, et Denis Cusson, directeur général, soient mandatés pour signer le contrat pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

10.3 Achat d'un traineau pour les transferts médicaux d'urgence

.1 Achat d'un traineau auprès de l'entreprise Abitibi et Co.

Résolution numéro 16.12.03.05

CONSIDÉRANT la nouvelle soumission reçue de l'entreprise Abitibi et Co. pour un traineau ayant une double ensemble de skis ;

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par M. Léonce Tremblay,
Que le conseil accepte la soumission déposée par l'entreprise Abitibi et Co. pour un traineau ayant un double ensemble de skis au montant de 5 821,18 \$;
Qu'un montant de 2 910,59 \$ soit versé pour conclure la commande si la livraison peut être faite au moment de l'opération du pont de glace.

Adoptée à l'unanimité

.2 Campagne de levée de fonds pour l'acquisition d'un traineau pour les transferts médicaux d'urgence

Résolution numéro 16.12.03.06

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité d'acquérir un traineau adapté pour les transferts médicaux d'urgence;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Carol Caron,
Que le conseil soutienne la mise en place d'une campagne de levée de fonds sous la responsabilité du Comité de Santé;
Que M. Léonce Tremblay soit nommé président de campagne;
Que la Municipalité émette des reçus pour fin d'impôt aux donateurs.

Adoptée à l'unanimité

10.4 Entente contractuelle avec M. Jacques Fraser pour la réalisation et l'entretien du pont de glace

Résolution numéro 16.12.03.07

Il est **proposé par M. Carol Caron**, appuyé par M. Léonce Tremblay, que le conseil adopte l'entente contractuelle avec M. Jacques Fraser pour la réalisation et l'entretien du pont glace au coût maximal de 13 656,25 \$ comprenant la location de l'équipement et le temps de travail selon la durée du pont.

Adoptée à l'unanimité

10.5 Entente contractuelle avec M. Jacques Fraser pour l'entretien des chemins d'hiver

Résolution numéro 16.12.03.08

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Carol Caron, que le conseil adopte l'entente contractuelle avec M. Jacques Fraser pour l'entretien des chemins d'hiver au coût de 13 656,25 \$ comprenant la location de l'équipement et la rémunération payée selon les kilomètres parcourus d'entretien.

Adoptée à l'unanimité

10.6 Nomination d'une nouvelle personne comme premier répondant en santé

Résolution numéro 15.11.07.09

CONSIDÉRANT la responsabilité de la Municipalité en matière de premiers répondants en santé ;

CONSIDÉRANT QUE M. André-Pierre Contandriopoulos a suivi la formation dispensée comme premier répondant:

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par M. Léonce Tremblay, que le conseil nomme M. André-Pierre Contandriopoulos comme premier répondant en santé.

Adoptée à l'unanimité

10.7 Achat du lot du Regroupement pour la pérennité de l'Île Verte sur la Route du Quai-d'en-Haut

Résolution numéro 16.12.03.10

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait consenti une entente avec Madame Francine Paradis et le Regroupement pour la pérennité de l'Île Verte pour qu'elle se porte acquéreur d'un lot, situé aux abords du Quai-d'en-Haut, le 5 mars 2013;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité jouit d'une servitude sur le lot du Regroupement pour la pérennité de l'Île Verte en vertu de la résolution numéro 12.06.15.21 ;

CONSIDÉRANT le besoin pour la Municipalité d'avoir un espace dégagé devant le Quai-d'en-Haut lui appartenant entièrement;

CONSIDÉRANT l'offre faite par le Regroupement pour la pérennité de l'Île Verte pour la vente de leur terrain ;

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par Mme Louise Newbury, que le conseil accepte l'offre du Regroupement pour la pérennité de l'Île Verte pour l'achat du lot 5 350 428 au montant de 500 \$.

Adoptée à l'unanimité

10.8 Participation à un Comité STQ

Résolution numéro 16.12.03.11

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Municipalité d'améliorer les conditions de transport de la population;

CONSIDÉRANT la mise sur pied d'un comité de travail sur les transports d'hiver et à marée basse;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Léonce Tremblay, Que la Municipalité participe à un comité de travail sur un moyen de transport efficace, alternatif et fiable substitué à l'hélicoptère en hiver et pouvant opérer à marée basse composé de la CPICIV, la Société Inter-Rives, le Comité de Santé et la Société des Traversiers du Québec;

Que M. Léopold Fraser, maire, soit mandaté pour représenter la Municipalité sur le comité.

Adoptée à l'unanimité

11. Urbanisme

11.1 Rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme – Louise Newbury

En plus de l'analyse des demandes de permis en regard au PIIA, le comité poursuit son travail sur la rédaction d'un Règlement de Régie Interne.

11.2 Demandes de permis

.1 Construction d'un bâtiment secondaire pour transformateur électrique au 7501, chemin de l'Île

Résolution numéro 16.12.03.12

CONSIDÉRANT QUE l'inspectrice en bâtiment a reçu une demande de permis (no 2016-048) daté du 24 août 2016 pour la construction d'un bâtiment secondaire servant d'abri pour un transformateur électrique pour le 7501, chemin de l'Île;

CONSIDÉRANT QUE cette demande doit être soumise au règlement du PIIA;

CONSIDÉRANT l'avis donné par l'inspectrice en bâtiments;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du CCU;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Léonce Tremblay, que le conseil accepte la demande de permis pour la construction d'un bâtiment secondaire pour abriter un transformateur électrique au 7501, chemin de l'Île, le tout sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspectrice en bâtiment et en environnement de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

.2 Modification au plan du bâtiment principal au 7501, chemin de l'Île, pour y installer des fenêtres sur les murs sud du bâtiment

Résolution numéro 16.12.03.13

CONSIDÉRANT QUE l'inspectrice en bâtiment a reçu une demande de permis (no 2016-049) datée du 24 août 2016 pour l'ajout de fenêtres au bâtiment principal situé au 7501, chemin de l'Île ;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses modifications ont été apportées aux plans originaux;

CONSIDÉRANT l'avis de l'inspectrice en bâtiment transmis au propriétaire lui signifiant de faire une nouvelle demande ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de revoir les nouveaux plans au CCU pour avis;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Léonce Tremblay, Que le conseil rejette pour l'instant la demande d'ajout de fenêtres pour le 7501, chemin de l'Île;

Que le conseil demande au CCU un avis sur l'ensemble du projet à la lumière des nouveaux plans de construction déposés pour le bâtiment principal et de la construction érigée actuellement au 7501, chemin de l'Île.

Que le propriétaire soit rencontré pour connaître ses intentions en regard avec les plans déposés le 29 novembre 2016 et les raisons pour lesquelles il a procédé à des modifications sans l'autorisation de l'inspectrice en bâtiment.

Adoptée à l'unanimité

12. Rapport des comités (représentants municipaux)

12.1 Corporation de développement et de gestion touristique – Charles Méthé

- Rencontre de la table de concertation sur le tourisme;
- Le bilan du Circuit touristique est en élaboration;
- Un comité travaille sur un scénario d'opération de la navette.

12.2 Société Inter-Rives – Charles Méthé

- Réunion du conseil d'administration le 26 novembre : il a été question de la reconfiguration de l'aire d'embarquement;
- Le bilan de l'année a été fait. Il y a eu une augmentation de 3 % de la fréquentation;
- Une réflexion se fait sur la tarification des VTT;
- Une réflexion se fait sur le renouvellement du contrat de service avec la STQ qui viendra à échéance dans un an et demi.

12.3 Corporation des Maisons du Phare – Carol Caron

Aucun rapport.

12.4 Affaires culturelles et de loisirs / Bibliothèque – Léonce Tremblay

- Affaires culturelles : aucun rapport
- Rencontre du Comité Bibliothèque le 19 novembre.

.1 Nomination d'une personne responsable de la bibliothèque

Résolution numéro 16.12.03.14

CONSIDÉRANT la recommandation faite par le Comité bibliothèque pour la nomination d'une personne responsable, coordonnatrice, de la bibliothèque;

Il est **proposé par M. Léonce Tremblay**, appuyé par Mme Louise Newbury, que le conseil nomme Mme Lyne Boyer comme responsable, coordonnatrice, de la bibliothèque jusqu'au 1^{er} avril 2017.

Adoptée à l'unanimité

12.5 Affaires familiales et des aînés – Léopold Fraser

Une personne a soumis sa candidature pour la coordination de la mise-à-jour de la politique à l'endroit des aînés. Elle sera rencontrée la semaine prochaine.

.1 Mise-à-jour de la politique familial et du plan d'action

Résolution numéro 16.12.03.15

CONSIDÉRANT le rapport déposé par la Commission consultative des familles et des aînés sur la mise-à-jour de la politique familiale intergénérationnelle et du plan d'action;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Carol Caron, que le conseil adopte les objectifs et le plan d'action de la mise-à-jour de la politique familiale intergénérationnelle tel que présentés dans le rapport de la Commission consultative des familles et des aînés.

Adoptée à l'unanimité

12.6 Comité de Sécurité incendie – Carol Caron

Le directeur général fait part qu'il y a eu une visite d'inspection du Service de prévention des incendies de la MRC de Rivière-du-Loup dans le cadre du plan d'intervention dans le schéma de couverture de risques. Les bâtiments visités étaient dans la catégorie des bâtiments à risque élevé. Le risque est établi en fonction de l'usage du bâtiment (ex. édifice public, restaurant, musée, auberge).

Une rencontre du comité serait à prévoir au moment de l'opération du pont de glace.

12.7 Comité inter-municipal sur la signalisation touristique – Charles Méthé

Il y a eu la présentation d'un concept de signalisation sur l'autoroute 20.

12.8 Parc côtier Kiskotuk – Charles Méthé

Une rencontre du conseil d'administration est prévue pour le 19 décembre. Des comités de travail sont créés sur le financement et la signalisation.

12.9 Santé – Léopold Fraser

- Rencontre du comité sur le traineau et la campagne de financement.

13. Rapport du Directeur général

Le directeur général dépose son rapport d'activités et en fait la présentation. Il dépose aussi le rapport d'activités de Mme Martine Girard.

14. Trésorerie

14.1 Adoption des comptes du mois

Résolution numéro 16.12.03.16

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par **M. Carol Caron**, que le conseil adopte les comptes présentés à ce jour au montant total de 38 459,11 \$ tels que présentés. Les salaires représentent 10 377,90 \$ du montant total.

Adoptée à l'unanimité

15. Deuxième période de questions

Huit personnes sont présentes. Les questions et les interventions des citoyens et des citoyennes portent sur les sujets suivants :

- Achat du traineau pour les transferts médicaux d'urgence;

- Mise en garde de ne pas perdre les acquis dans les services de santé avec le projet sur un moyen de transport alternatif;
- Établissement d'objectifs concernant la fréquentation touristique pour l'île, la région et les mesures de vérification;
- L'aménagement de du Centre communautaire, conservation de sa polyvalence;
- Entretien des chemins d'hiver : accent mis sur l'élément de sécurité du chemin, moment pour la réalisation du contrat, information aux citoyens sur l'état du chemin;
- Entretien du Chemin du Phare en hiver;
- Travaux sur l'extérieur du Centre communautaire : félicitation pour la réalisation des travaux et à M. Régis Dionne pour son travail.

16. Levée de l'assemblée

Résolution numéro 16.12.03.17

La levée de l'assemblée est **proposée par M. Léonce Tremblay**, à 11 h 36.

Adoptée à l'unanimité

Léopold Fraser, maire

Denis Cusson, directeur général

Je, Léopold Fraser, maire, atteste la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.